

Les Botot et l'Eau éponyme

The Botot family and the eponymous water

Thierry Debussy*

* *Docteur d'Etat en Odontologie*

Mots-clés

- ◆ Edme-François-Julien
- ◆ François-Marie Botot
- ◆ élixir balsamique
- ◆ Eau de Botot
- ◆ maladie des dents et des gencives

Key words

- ◆ Edme-François-Julien
- ◆ François-Marie Botot
- ◆ balsamic elixir
- ◆ Eau de Botot
- ◆ dental and gum diseases

Résumé

Qui ne connaît l'Eau de Botot ? L'intérêt du public ne se relâcha jamais pour cet élixir balsamique, créé aux environs de 1775 par un dentiste reçu expert à la Communauté des chirurgiens de Saint Côme issu de la bourgeoisie commerçante parisienne, Edme-François-Julien Botot. Non moins intéressante est la biographie de son neveu, François-Marie, qui, après avoir repris quelque temps sa succession et la commercialisation du produit, dès le début fort prisé du public en dépit de ses nombreuses imitations, devint magistrat et se trouva mêlé à tous les événements qui agitèrent la France à l'extrême fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle. De nos jours, l'élixir, qui portait le nom et avait fait la fortune de son inventeur et de ses héritiers, est toujours vendu en pharmacie.

Abstract

Who knows nothing about Eau de Botot ? People always fell interested in this balmy elixir since it was created, around 1775 by Edme-François-Julien Botot, a dental surgeon, graduated expert at the Community of surgeons of Saint Côme, and descended from a right honourable and commoner parisian family. Nevertheless, his nephew's life is quite as interesting as his own. The latter, François-Marie Botot took over for a moment his dental practice and the elixir marketing. As a matter of fact, despite a lot of imitations, people kept on prizing the original preparation. When revolution happened, he got appointed to be a judge and was involved in politics, meeting a lot of celebrities. The elixir, called Eau de Botot, that made a fortune for its inventor and heirs too, is still now sold at the chemist.

Key words

Introduction

Le nom d'Edme-François-Julien Botot ne serait sans doute pas passé à la postérité si, peu avant la disparition de celui qui n'était plus guère le Bien-Aimé, il n'avait mis au point un élixir destiné au traitement des maladies gingivales. Bien que soumis à une forte concurrence, le produit fut d'emblée plébiscité par le public et le succès ne s'est pas démenté puisqu'il est toujours en vente de nos jours. Sa fabrication et sa commercialisation restèrent environ un siècle entre les mains de la famille Botot ; il apparaît donc nécessaire d'en préciser la généalogie pour mieux comprendre la transmission des droits d'exploitation. Né le 7 avril 1735 à Paris, paroisse Saint-Eustache, dans une famille d'honorable bourgeoisie commerçante, Edme-François-Julien n'était assurément pas destiné à exercer la dentisterie. Son père, Jean-Edme Botot (1691-1738), marchand-bonnetier de son état et bourgeois de Paris, s'était trouvé très tôt veuf d'une première union et avait convolé derechef le 1er septembre 1721, en l'église Saint-Germain l'Auxerrois, avec Elisabeth-Charlotte Murat, fille de

Jacques Murat, marchand et bourgeois de Paris lui aussi, et de Marie Miché. Le couple avait eu au moins deux fils, Louis-Antoine-Edme (1732-1783), qui, après avoir repris l'affaire paternelle, se maria avec Marguerite-Françoise de Saint-Paul et fera souche, ainsi qu' Edme-François-Julien.

Edme-François-Julien Botot

Rompant avec son milieu d'origine, ce dernier s'engagea en 1760 dans la compagnie des Gendarmes Bourguignons, unité d'élite de la cavalerie royale, qui recrutait dans la bourgeoisie vivant noblement et possédant au moins 400 livres de revenus. Il participa ainsi à la campagne d'Allemagne mais fut malheureusement blessé grièvement par la chute de son cheval en 1761. Il en resta estropié et sa carrière militaire s'en trouva évidemment perturbée. Quoique figurant sur les contrôles jusqu'en 1776, il amorça vraisemblablement une reconversion, peut-être avec l'aide du duc de Liancourt, brigadier de cavalerie. Cet aristocrate philanthrope, fort intéressé par

Correspondance :

52, Ile de Beauté, 94130 Nogent s/Marne
thierry.debussy@gmail.com



Fig. 1. E.-F.-J. Botot expert-dentiste donne quittance de versement de la rente viagère datée du 7 février 1774.

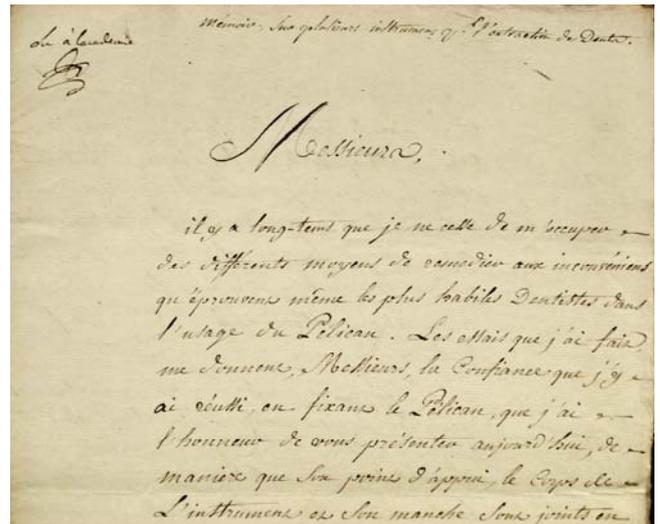


Fig. 2. Communication à l'Académie Royale de Chirurgie : modifications à apporter aux péricans pour les rendre plus efficaces et moins dangereux.

l'amélioration du sort des indigents et des malades, entretenait sur ses terres l'Hospice du Saint-Esprit. Quoiqu'il en soit, là ou ailleurs, Edme-François-Julien apprit les rudiments du métier de dentiste auprès d'un expert, il passa avec succès l'examen d'expert à Saint Côme avant 1770, date à laquelle il publiait *Observations sur la suppuration des gencives* dans le Journal de Médecine, Chirurgie, Pharmacie (note 1). Il devait jouir d'une certaine aisance puisqu'il se constituait le 30 juin 1773 une rente gagée par le duc d'Orléans (étude Lhoumeau à Paris) ; il est dit alors « expert-dentiste à Paris, place Maubert, paroisse Saint-Etienne du Mont » (fig. 1)

On relève dans le procès-verbal de la séance de l'Académie Royale de Chirurgie du 30 décembre de la même année : « Le sieur Botot, Dentiste, offre de faire un râtelier gratuitement à la personne que l'Académie voudra luy commettre » (note 2). C'est à peu près à pareille époque qu'il remit à cette même Académie un mémoire proposant diverses améliorations à apporter aux péricans (note 3) (fig. 2). En 1776, il figurait dans Etat de Médecine, Chirurgie, Pharmacie en Europe, comme « dentiste reçu au Collège de Chirurgie » ; il exerçait alors, tout en commercialisant son Eau, obtenue par macération dans l'alcool de différentes plantes (cannelle de Ceylan, badiane de Chine, anis vert, essence de menthe poivrée et clou de girofle), « rue des Noyers, vis-à-vis l'église Saint-Jean de Beauvais », non loin de la place Maubert. Il semble y être resté une quinzaine d'années, dispensant « des cours gratis de l'art du dentiste ».

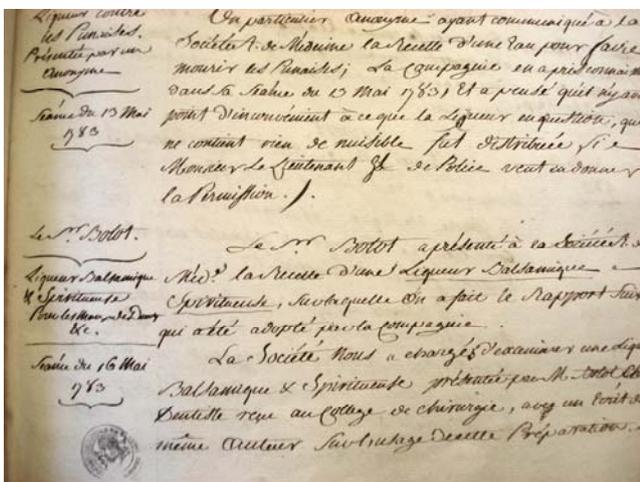


Fig. 3. Registre contenant le jugement de la Société Royale de Médecine sur les remèdes et les différentes préparations qui lui ont été présentées, séance du 16 mai 1783.

L'immobilisme en matière de réformes de l'Université et l'arrivée de praticiens compétents et disposés à communiquer leur savoir avaient en effet provoqué l'apparition de nombreux cours que les impétrants suivaient en complément de l'enseignement officiel. Le Journal de Paris, publié à partir du 1er janvier 1777, en donnait la liste et à côté de celui de Botot, on relève les noms de célébrités comme Desault, Vicq d'Azyr et Pelletan, qui, loin d'être aussi désintéressés que lui, en tiraient un profit certain (note 4). Il obtint en outre, pour son élixir, l'aval de la Faculté de Médecine : « La Faculté, assemblée le 1er du mois d'octobre 1777, a unanimement approuvé le rapport fait par MM. Leclerc, Bertrand, Maigret, Lepreux qu'elle avait nommés pour examiner la liqueur spiritueuse aromatique dont le sieur Botot nous a dit être l'auteur et qu'il se propose de vendre au public. Elle consent, d'après le plus grand nombre de suffrages, à donner son approbation à cette liqueur qu'elle met au nombre des dentifrices utiles et agréables ; et j'ai conclu. J.C.Desessarts, Doyen » (note 5). Il fera, par la suite, confirmer cette appréciation par la Société Royale de Médecine :

« Séance du 16 mai 1783. Le sieur Botot a présenté à la Société R. de Médecine la recette d'une liqueur balsamique ; on a fait le rapport suivant qui a été adopté par la Compagnie. La Société nous a chargés d'examiner une liqueur balsamique et spiritueuse, présentée par M. Botot chirurgien-dentiste reçu au Collège de Chirurgie, avec un écrit du même auteur sur l'avantage de cette préparation. M. Botot m'a communiqué la recette de la liqueur elle-même. Il lui attribue les propriétés d'affermir les gencives et de donner à l'haleine une odeur suave, et de calmer les douleurs étant appliquée sur le nerf souffrant. M. Botot expose la manière de s'en servir pour remplir ces différentes vues. Il s'élève avec raison contre l'usage trop répandu où l'on est d'employer les acides qui attaquent la substance de la dent. La Faculté de Médecine de Paris a déjà examiné et approuvé ce remède par un décret du 4 octobre 1777. Nous pensons que la liqueur spiritueuse de M. Botot peut être utile pour les cas spécifiés. Elle nous a paru bien préparée et nous croyons que la Société doit joindre son suffrage à celui de la Faculté de Médecine en faveur du sieur Botot. Signés Vicq d'Azyr et Jeanroi » (note 6) (fig. 3).

Sa carrière militaire se poursuivait au ralenti ; le 5 septembre 1776, il avait été admis comme bas-officier en l'Hôtel des Invalides et s'était trouvé détaché pendant trois ans au Fort-Les-Bains, dans les actuelles Pyrénées Orientales. Il reçut une lieutenance aux Invalides le 15 mars 1778, étant porté comme tel à la suite de l'Ecole des Enfants de l'Armée (note 7), puis une commission de capitaine commandant le détachement des bas-officiers invalides, préposés à la garde dudit établisse-

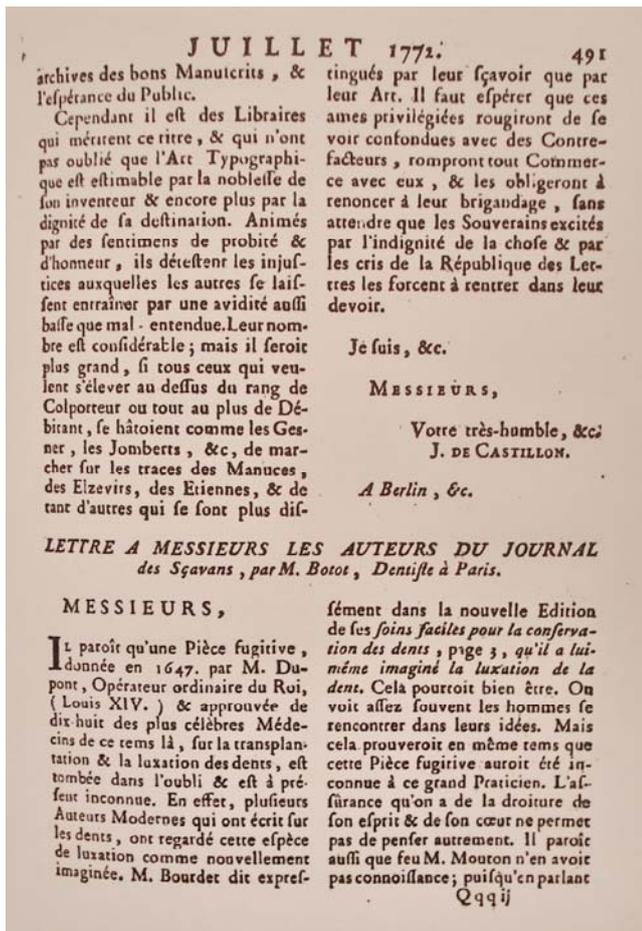
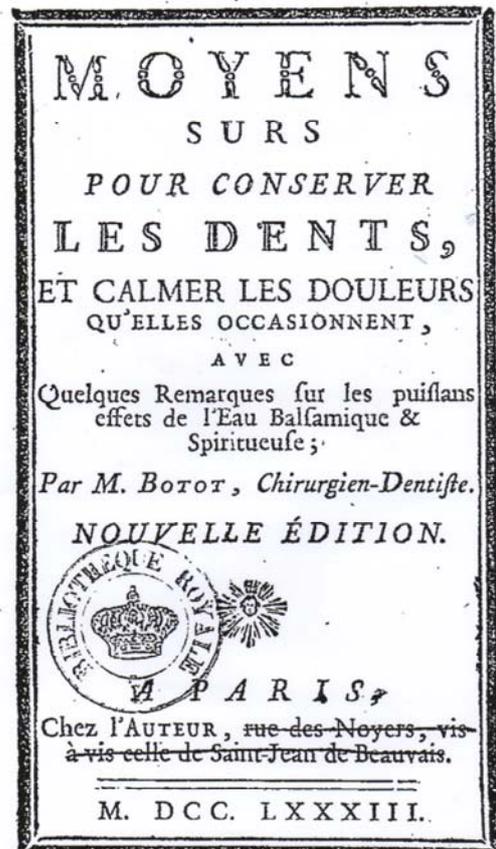


Fig. 4. Lettre à Messieurs les auteurs du Journal des Savans, rappelant l'intérêt de la transplantation et de la luxation, pronées par M. Dupont, opérateur ordinaire du Roi Louis XIV, pour faire cesser les douleurs dentaires; juillet 1772.

ment (20 mai 1779). Durant cette période, il publia de nombreux ouvrages, parfois de simples plaquettes, à visées plus ou moins publicitaires : *Observation sur la suppuration des gencives* (1771) (note 8), *Observations sur l'extraction d'une dent à la suite de laquelle le sinus maxillaire s'est trouvé ouvert* (1772) (note 9), *Moyens commodes et suffisants pour s'entretenir la bouche saine* (1772) (note 10), *Lettre à Messieurs les auteurs du Journal des Savans* (1772) (note 11), *Eau balsamique et spiritueuse approuvée par la Faculté et la Société Royale de Médecine* (1782), *Moyens sûrs pour conserver les dents et calmer les douleurs qu'elles occasionnent, avec quelques remarques sur les puissants effets de l'Eau balsamique et spiritueuse* (1783) (note 12), *Le chirurgien-dentiste* (1784) (note 13) (fig. 4, fig. 5).

On peut se montrer étonné de cette carrière atypique qui est pourtant bien réelle; l'acte de la succession de sa belle-sœur Marguerite-Françoise de Saint-Paul le 2 juin 1783 l'explicite (note 14). Dans l'*Almanach Dauphin* de 1789, il est encore écrit à la rubrique « Chirurgiens-dentistes et experts pour les maladies des dents et des gencives : Botot, place Maubert, un des plus renommés en ce qui concerne les maladies des dents et gencives, a établi en cette capitale un cours public et pratique sur l'art de conserver et d'extraire les dents ». Remis en activité et, en l'absence de descendants directs, il céda ses droits sur son élixir à son neveu François-Marie Botot et continua de servir jusqu'en avril 1791; sur intervention du marquis de Sombreuil, Gouverneur des Invalides, le 20 avril 1791, il reçut la croix de Saint-Louis, assortie d'une pension de 3.000 livres du futur Charles X (note 15) (fig. 6). De son union avec Marie Semin, il ne laissa pas postérité et mourut le 12 janvier 1793. Sa veuve lui survécut jusqu'au 15 août 1795, date de



Cloître St. Jacques l'Hôpital.

Fig. 5. Page de titre, *Moyens sûrs pour conserver les dents et calmer les douleurs qu'elles occasionnent...*, 1783.

son décès à Guenange (Moselle) (note 16). Son inventaire après décès montre une aisance toute relative; l'essentiel, une maison à Saint-Germain-en-Laye et quelques rentes, venant de son époux fut attribué à ses trois neveux et à sa nièce, issus de Louis-Antoine-Edme Botot et de Marguerite-Françoise de Saint-Paul.

François-Marie Botot

Né le 3 avril 1758 des précédents, aîné de sa fratrie, il ne se montra pas plus attiré par la bonneterie que son oncle Edme-François-Julien. Après un timide essai dans la carrière diplomatique comme secrétaire du marquis de Juigné, Ministre de France à Saint-Petersbourg (1776-1777), il regagna Paris mais, séduit par la contrée, il devait par la suite effectuer un nouveau voyage en Russie (1782-1783). A son retour à la fin de novembre, il élit domicile cloître et paroisse Saint-Jacques l'Hôpital, rue Mauconseil n°2 et effectua des achats de mobilier le 9 décembre (note 17); peut-être influencé et formé par son oncle, il exerça alors la dentisterie quelque temps rue des Noyers. C'est sans doute à ce titre qu'il en reçut les droits d'exploitation de son élixir; il mit au point une poudre dentifrice au quinquina, ainsi que « le Sublime » pour le traitement des cheveux, un vinaigre et une eau de toilette, débités, comme l'élixir, cloître Saint-Jacques l'Hôpital, ainsi qu'il ressort d'un imprimé publicitaire de 1783. Cette activité devait être fort lucrative puisqu'en 1785 il put acquérir le domaine des Brandons à Chartrettes (Seine-et-Marne). Il est fort possible qu'à cette époque, il ait fait la connaissance de François-Joseph Talma, qui entama lui aussi une brève carrière

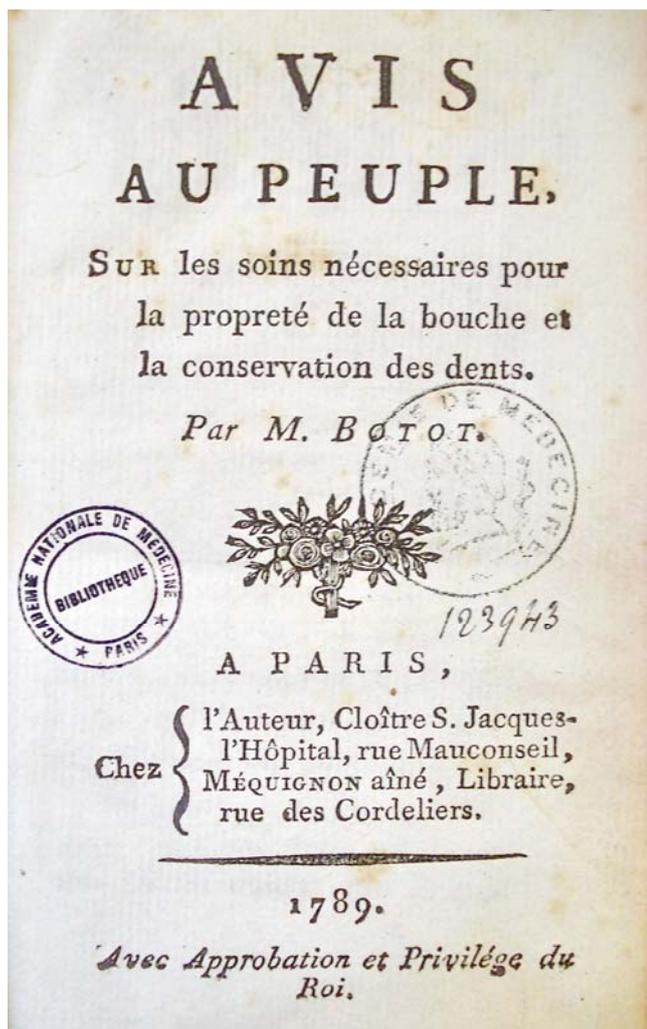


Fig. 9. Page de titre, *Avis au peuple sur les soins nécessaires pour la propreté de la bouche et la conservation des dents*, 1783.



Fig. 10. Bouteille d'élixir (fin XIXe siècle), portant la signature de Marie-Sophie Botot ; la devise latine signifie « Regarde à qui tu te fies ».

Louis XVII ayant sans doute été exfiltré. François-Marie fut assurément mêlé à tous ces événements qu'il est impossible de développer ici, d'autant que son frère Jacques-Marie Botot Dumesnil commandait les gendarmes chargés de la surveillance du Temple.

Après la chute de Robespierre, Barras, bientôt élu directeur, l'employa à des missions secrètes, lui confiant la direction d'une police parallèle et le faisant nommer magistrat à la cour de Cassation. Il le consultait journellement et François-Marie intervint dans tous les marchés de fournitures militaires, sur lesquels Barras prélevait sa commission, et ce, sans s'oublier sans doute, mais aussi dans diverses tractations avec le futur Louis XVIII de l'automne 1797 à août 1799. Il avait acquis le 26 floréal an VI (15 mai 1798) une demeure à Chaillot, 1 rue Grande, qu'il embellit avec faste, achetant du mobilier à Jacob, faisant aménager son parc par Louis-Martin Berthaud, l'architecte que toute la bonne société d'alors se disputait, le banquier Récamier, le financier Ouvrard et surtout Joséphine, qui l'emploiera à la Malmaison. Il traversa ainsi tous les coups d'Etat du Directoire avec sérénité, à l'exception de celui qui y mit fin le 18 brumaire (9 novembre 1799). Ce fut là le crépuscule de sa carrière politique. Prompt au dédit, il collectionnait les bonnes fortunes ; durant la première campagne d'Italie, au début de l'automne de 1797, il avait été envoyé par le Directoire sonder Bonaparte sur ses intentions et il avait eu le malheur de plaire à Joséphine qui s'ennuyait fort durant l'absence de son général de mari. Funeste erreur, car, à la belle, il prêta, à fonds perdus, de

grosses sommes d'argent qu'il ne revit bien sûr jamais. Mais le mari trompé, bientôt mis au courant de son infortune, avait la rancune tenace et à l'avènement du Consulat, François-Marie dut, comme Barras, s'exiler à trente lieues de Paris d'abord, puis à Genève ensuite. Il finit par vendre sa thébaïde de Chaillot au général MacDonald au début de 1802 (note 22). Ces mesures d'éloignement se trouverent cependant plusieurs fois rapportées pour la gestion de ses affaires, pour son mariage mais surtout pour des raisons de santé. Depuis 1799, il était traité par Pelletan pour une uréthrite associée à une lithiase rénale (note 23) ; en novembre 1804, sa sœur et sa fille aînée sollicitèrent de Fouché son retour dans la capitale : « depuis longtemps, Botot est sujet à une incommodité ; elle s'est tellement aggravée que ce n'est qu'à Paris qu'il trouvera du soulagement ou qu'il pourra subir une opération toujours douloureuse et souvent dangereuse » (note 24). A la fin du mois de janvier suivant, il obtint l'autorisation souhaitée et pu ainsi consulter à nouveau son médecin avant de regagner les rives du Léman. Il y « vivait en philosophe et avec sa maîtresse, mère de deux jolies filles, dans une charmante habitation à la porte de Genève. » (note 25). Ses amis lui rendaient souvent visite, ainsi Talma, venu jouer Hamlet en septembre 1812.

Il ne rentrera définitivement en France qu'à la Restauration et ne sera pas plus inquiet que l'ex-directeur, pourtant régicide. Sa fortune était demeurée intacte et il la fit prospérer par d'heureuses spéculations immobilières dans le quartier des Champs Elysées en particulier. Le 31 octobre 1822, il

achetait à la duchesse de Polignac une propriété de vingt-quatre hectares à Claye (Seine-et-Marne), le Parc, dont il fera don à son fils Jules, lors de son mariage en 1837. Il mourut le 26 mai 1838 en son domicile du Palais-Royal, sis au 39 de la rue de Valois (note 26). Il avait épousé le 6 janvier 1812 à Paris 5ème (ancien) Marie-Antoinette Nugues (1778-1853), qui lui avait donné quatre enfants. Toutefois, d'une liaison passagère, il avait encore eu une fille, Augustine-Sophie (1786-1862), qui sera élevée par sa tante Marie-Sophie Botot, épouse Houdouard, laquelle continuait l'exploitation de l'élixir balsamique, rue du Coq-Héron n°5, ancien Hôtel Chamillart (fig. 10).

Cette dernière n'ayant pas eu d'enfant transmet ses droits à sa nièce, mariée en 1806 avec le général-baron Jacques-Nicolas Lacour (1760-1839). Ils passèrent ensuite à leur fille aînée, Sophie-Laetitia (1808-1863), épouse de Jacques-Edmond Barbier (1798-1872). Depuis très longtemps, devant l'apparition de nombreuses contrefaçons, la famille Botot avait dû engager des poursuites répétées. A la suite du dernier procès, pourtant gagné en appel le 13 août 1859, les Barbier cédèrent leurs droits sur l'Eau de Botot par acte des 7 et 8 février 1863 et pour 365.000 francs à Vincent Laurent-Richard, riche propriétaire d'une célèbre maison de couture (note 27). Sa fille et héritière, Augustine-Victoire, mariée au célèbre aliéniste, le Professeur Jean Charcot, les recueillit dans sa succession en 1873 mais elle aussi, désireuse de conserver la raison sociale qui avait fait la célébrité de l'élixir, eut à plaider en 1897 contre des parfumeurs indéliçats. Elle disparut en 1899; sa succession fut partagée entre ses trois enfants, Marie Durvis (note 28), Jeanne et Jean-Baptiste Charcot (note 29), qui vendirent probablement la société d'exploitation. Toutefois, l'affaire fut encore classée hors concours lors de l'Exposition Universelle de 1900; les produits Botot étaient alors proposés dans ses vastes salons parisiens de la rue de la Paix. Si l'on en juge aux fréquents placards publicitaires rencontrés dans la presse de l'époque, l'illustration par exemple, la marque demeura bien connue du public jusqu'en 1914 mais, sans doute du fait de la survenue sur le marché de concurrents pourvus de noms à consonance anglo-saxonne et subitement fort prisés à la suite de l'entrée en guerre à nos côtés des U.S.A., elle ne devait plus occuper par la suite le devant de la scène, bien qu'on trouve encore des réclames par exemple dans *Le Journal* (6 avril, 9 avril, 5 mai 1928), dans *l'Echo de Paris* (13 avril 1928) ou encore dans *Le Petit Journal* (5, 9 et 12 mai 1928). En 1932, la Société Brach et compagnie, alors concessionnaire des produits Botot, était attaquée par la Société Thibaud et compagnie, exploitant la gamme Gibbs. L'Eau de Botot reste cependant toujours commercialisée actuellement; elle est distribuée par la société italo-britannique L.Manetti-H.Roberts et C.P.A., dont le siège se trouve à Florence.

Notes

1. Walter HOFFMANN-AXTHELM, *History of dentistry*, Chicago, Quintessence, 1981, p.435, cité par Pierre BARON, « France », Christine HILLAM, *Dental practice in Europe at the end of the 18th century*, Amsterdam-New-York, Rodopi, 2003, p.116.
2. Arch.Acad.Nat.Médecine, Minutes des procès-verbaux des séances de l'Académie Royale de Chirurgie, 1759-1775, T.28, f° 104.
3. Arch.Acad.Nat.Médecine, dossier 43, n°118. Dupouy rapporteur.
4. Jacques BESCOND, *Une construction de la Clinique : le savoir médical au XVIIIème siècle*, Paris, l'Harmattan, 2010, p.394.
5. Arch.B.I.U. Santé, pôle pharmacie, biologie, cosmétologie, 319-B19.
6. Bibl. Acad. Médecine, Registre contenant le jugement de la Société Royale de Médecine sur les remèdes et les différentes préparations qui lui ont été présentés, Ms 14, fos 207-208; voir aussi Plumitifs depuis le 30 novembre 1781 jusqu'au 14 octobre 1783 inclusivement, f° 456 : « J'ai lu un rapport que j'ai fait avec M. Jeanroi sur la recette présentée par M. Botot, dentiste, d'une liqueur balsamique pour les dents. Nous avons exposé, dans notre rapport, que la Faculté avait en 1777 approuvé cette li-

queur et que nous pensions que la Société pouvait y joindre son suffrage. La Compagnie a adopté notre avis. Signés Michel et Vicq d'Azyr. »

7. « Ecole d'instruction dans les arts et métiers pour les fils pauvres des militaires », fondée par le duc de Liancourt dans sa ferme de la Montagne à Liancourt, elle constitue l'archétype des E.N.S.A.M., qui conservèrent jusqu'en 1914 leur caractère militaire initial.
8. Paris, 30 p., David 36, sans doute une réédition.
9. *Journal de Médecine, Chirurgie, Pharmacie*, T.XXXVIII, Paris, Vincent imprimeur de Mgr le comte de Provence, décembre 1772, p. 466-470, David 36. Edme-François-Julien est dit « dentiste à Paris ».
10. Paris, 19 p.
11. 19 p.
12. Publié à Paris; il s'agit d'une reprise de l'édition parisienne (in 8°, 42 p.). L'adresse portée en première page est celle de la rue des Noyers (« Les personnes qui voudront consulter le sieur Botot, sur ce qui concerne la bouche, sont assurées de le trouver chez lui en tout temps »)
13. Ouvrage plus élaboré publié à Paris et, semble-t-il, réédité en 1786, in Geo-Crowley 56, 812.
14. CARAN, MC/ET/XIX/860. Il y est qualifié « noble chevalier romain », ce qui laisse supposer qu'il était titulaire de l'Ordre pontifical de l'Eperon d'Or, un peu galvaudé alors, à la vérité.
15. Service Historique de la Défense, dossier E.F.J. Botot, 2Ye 456.
16. CARAN, MC/ET/VI/897.
17. CARAN, MC/ET/XIX/864.
18. Arch. B.I.U. Santé, pôle pharmacie, biologie, cosmétologie, 319-B19.
19. *Almanach de Versailles*, année 1786, p.209 et 1789, p.203. Le 4 juillet 1790, il figurait sur la matricule des avocats près la cour d'Appel de Paris.
20. ontrat de mariage passé le 30 octobre 1789 en l'étude de Me Lefebvre, notaire à Paris. CARAN, MC/ET/XIX/894. Figure parmi les témoins pour la mariée, son frère Jacques-Marie Botot du Mesnil (1759-1822), écuyer, avocat en parlement, Conseiller du Roi, lieutenant de la Prévôté et Maréchaussée de Paris, qui commandera la gendarmerie à la prison du Temple et finira sa carrière comme général de brigade.
21. Méquignon aîné libraire, rue des Cordeliers, 1783, 8 p. introduction, 140 p. Bibl. Acad. Médecine, 39909. Le livre comprend quatre parties, subdivisées en sous-chapitres, la dernière traitant des indications de l'élixir. Si le prénom de l'auteur n'est pas donné, l'adresse cloître Saint-Jacques l'Hôpital, rue Mauconseil, laisse supposer que François-Marie en est bien l'auteur bien qu'il s'y fasse indûment passer pour l'inventeur de la préparation. La Bibliothèque de l'Académie de Médecine lui en attribue la paternité. Avait-il, pour ce faire, repris une partie de l'ouvrage de son oncle paru quelque temps auparavant, *Le chirurgien-dentiste*?
22. Arch. Dép. Seine, VN4 179, étude Gossart à Paris.
23. Lettre de Pelletan, adressée, de Paris, le 24 fructidor an VII (10 septembre 1799) à F.-M. Botot, alors en cure à Plombières. Arch. Dép. Seine, D34 Z.
24. CARAN, F/7/6272. Il pourrait s'agir de l'opération de la taille. Note de Romain Colomb, qui fit l'inventaire des papiers de Stendhal. STENDHAL, Napoléon, Vie de Napoléon, Mémoires sur Napoléon, Paris, Stock éd., 1998, p.480.
25. Note de Romain Colomb, qui fit l'inventaire des papiers de Stendhal. STENDHAL, Napoléon, Vie de Napoléon, Mémoires sur Napoléon, Paris, Stock éd., 1998, p.480.
26. CARAN, MC/ET/LX/746. Inventaire après décès.
27. Vincent-Claude Laurent, marié à Augustine Richard, plus connu sous le nom de Laurent-Richard car il s'était associé avec son (27) beau-père, avait été fournisseur du Roi Louis-Philippe; il collectionnait les toiles de maîtres, qu'il exposait dans son hôtel particulier des Champs Elysées et qui seront dispersées le 7 avril 1873 à l'Hôtel-Drouot.
28. Issue d'une première union de Madame Charcot avec Edme-Victor Durvis, elle est alors mariée à Pierre Waldeck-Rousseau, Ministre de l'Intérieur, Président du Conseil.
29. e futur explorateur des pôles.

Bibliographie

- AULARD François-Alphonse, *Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire*, Paris, L. Cerf, 1899, T.II, p.53 et 585.
 BESCOND Jacques, *Une construction de la Clinique : le savoir médical au XVIIIème siècle*, Paris, l'Harmattan, 2010, p.394.
 BRAESCH Ferdinand, *La Commune du Dix-août 1792, étude sur l'histoire de Paris du 20 juin au 2 décembre 1792*, 1911, Genève, Megatriotis Reprints, 1978, p. 245 et suivantes.
 CHATEL de BRANCION Laurence, *Cambacères, maître d'œuvre de Napoléon*, Paris, Perrin, 2001, p.234.

- GOSSELIN-LENÔTRE Théodore, « Le tribunal révolutionnaire », *Mémoires et souvenirs sur la Révolution et l'Empire*, Paris, Perrin, 1908, p.24-29.
- HASTIER Louis *Le grand amour de Joséphine*, Nevers, Buchet et Chastel, 1955, p.89, 102, 161 et 204.
- HASTIER Louis *Vieilles histoires, étranges énigmes*, 3ème série, Paris, Fayard, 1960, p.115, 117, 125, 128, 130, 133 et 134.
- HOFFMANN-AXTHELM Walter, *History of dentistry*, Chicago, Quintessence, 1981, p. 435, cité Pierre BARON « France», Christine HILLAM, *Dental practice in Europe at the end of the 18th century*, Amsterdam-New-York, Rodopi, 2003, p.116.
- METAIRIE Guillaume, *Des juges de proximité : les juges de paix. Biographies parisiennes (1790-1838)*, Paris, l'Harmattan, 2002, p. 43 et suivantes.
- MORTIMER-TERNAUX Louis, *Histoire de la Terreur*, Paris, J. Claye, 1863, T.III, p.117-118, 463.
- SAVANT Jean, « Chancelier de l'Académie d'Histoire », *Cahiers de l'Académie*, n°17, p. 16-17 ; n°18, p. 9 et suivantes.
- STENDHAL (BEYLE Henri, dit), *Napoléon, Vie de Napoléon, Mémoires sur Napoléon*, Paris, Stock, 1998, p. 480.
- SELIGMAN, Edmond, *La justice en France pendant la Révolution*, Paris, Plon, 1913, p. 288.